

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1966)  
**Heft:** 50

**Artikel:** La révision de l'indice des prix menace les salaires  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1029312>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La révision de l'indice des prix menace les salaires

Editorial

servatisme social, son originalité, toute relative d'ailleurs, étant d'utiliser les magies de la technique et les prouesses du futur pour dissuader les hommes de mettre en cause l'ordre des choses.»

Que de futurisme en architecture : cités aériennes, cités souterraines. Et pendant que les architectes rêvent, la routine paresseuse laisse croître les cages à humains des banlieues européennes. Bastie prévoit le Paris de l'an 2000, Hall écrit : London 2000, et pendant ce temps à peine un coup de pioche dans les taudis de ces capitales. A force d'être contemporains du futur, nous ne touchons pas au présent. Les colloques s'accroquent et résolument pour «une étude prospective spécifique à l'intérieur de la prospective d'ensemble de la cité». Mais en comparaison de ces efforts, les spéculateurs, avec des moyens empiriques, semblent doués d'un pouvoir prévisionnel supérieur.

Le futurisme escamote la réalité. Brasilia en est l'exemple type. Le modernisme gratuit de cette capitale artificielle peut-il faire oublier les bidonvilles et la misère populaire ?

Même en Suisse. Que d'insuffisances dans notre présent ! La rationalisation dans la construction de logements n'en est qu'à ses débuts; la recherche pédagogique se cherche encore; l'organisation de la médecine est à repenser. Aucune projection ne permettra de résoudre ces problèmes, car il ne s'agira pas de prolonger le présent, mais de le transformer. Heureusement, M. Edward Fredkin pense qu'avant l'an 2000 le robot-qui-joue-au-ping-pong sera au point.

## Renversement des valeurs

L'avenir fut pendant longtemps un mot aux couleurs révolutionnaires. Le futur était une aurore. Les Utopies et toutes les Cités du Soleil portaient une passionnée protestation. Demain, entrevu dans un rêve, accusait aujourd'hui.

Retour des choses. Dans son dynamisme le capitalisme moderne met l'avenir à son service : demain sera le nouveau modèle d'aujourd'hui. Nos aubes sont chantées par les computers.

Inversement, l'idéologie socialiste sera amenée, pensons-nous, à souligner son attachement à des choses qui, pour elle, ne sont pas surannées, de précieuses vieilles lunes à l'abri des missiles. Le courant libertaire, dépouillé des querelles stériles de l'anarchisme, se renforcera.

Décervelons quelques computers parasites !

L'échec de la politique économique fédérale s'inscrit dans l'indice des prix. On dit : ce jugement est sommaire. L'indice n'est pas l'alpha et l'oméga de l'économie; d'autres facteurs, par exemple la balance commerciale ou l'indice des prix de gros, sont tout aussi essentiels. C'est vrai. Mais l'indice dit ce que ne dit aucun autre : combien paie chaque consommateur pour vivre et s'offrir le nécessaire et un peu de superflu; l'indice évalue notre pouvoir d'achat; il détermine le mouvement des salaires. Ce n'est pas un absolu, certes, mais une donnée primordiale.

## Durablement en hausse

Or, une étude de l'actuel indice révèle que la hausse sera durable. Nous avons déjà eu l'occasion dans DP d'en donner les raisons. L'indice comprend plusieurs postes qui sont pondérés pour tenir compte de l'importance de certaines dépenses dans les comptes ordinaires d'un ménage. Les deux principaux postes sont l'alimentation (taux actuel de pondération 40 %) et le logement (pondération 20 %).

L'un et l'autre doivent croître encore, notamment le logement dont le niveau actuel 190,8 est en-dessous de la moyenne générale 221,9. Or la libération du contrôle des anciens loyers et le coût, au-dessus de la moyenne du renchérissement, des logements neufs vont faire grimper inéluctablement l'indice des loyers et il fait le cinquième de la moyenne générale. L'agriculture, d'autre part, fortement endettée, subit la hausse du taux de l'argent; elle demande à titre de compensation une hausse des prix agricoles. Or le taux hypothécaire (4,44 %, moyenne des hypothèques de premier rang) subira probablement une nouvelle augmentation. Les grandes banques suisses viennent d'amorcer une campagne d'information pour préparer l'événement. Elles jugent le taux trop bas. C'est un taux politique, disent-elles, il fausse le libre jeu du marché de l'argent, etc... Ni les loyers, ni les produits agricoles ne se stabilisent donc; l'indice poursuivra sa hausse.

## Le remède

Puisque l'indice est mauvais, il faut changer d'indice. L'idée est en circulation. Quelle est l'argumentation ? Certaines dépenses seraient plus stables que les dépenses primaires. Les machines à laver, les voitures, les téléviseurs, les frigidaires ne connaissent pas de

hausses spectaculaires; si on faisait figurer ces prix dans l'indice général, ils le stabiliseraient. Du même coup, il serait possible de diminuer la pondération des postes-clé. M. Déona s'est déjà livré à ce calcul. En s'appuyant sur les comptes de ménage 1964, il fait remarquer, par exemple, que l'alimentation ne représente plus que le 25,9 % des dépenses au lieu des 40 % de l'indice. Si on la ramenait à sa «juste» place ?

## Trois fois discutable

Une révision de l'indice qui tiendrait compte plus largement des dépenses non indispensables appelle des critiques décisives.

1. C'est une loi naturelle qui veut que certains objets fabriqués industriellement aient des prix stables. La TV était d'abord un luxe cher. Puis lorsque les premiers modèles ont été rodés, lorsque les séries devinrent fortes, les prix baissèrent et de nouvelles couches de consommateurs purent être atteintes. **Economiquement, ce phénomène ne traduit pas une baisse du coût de la vie, mais un élargissement du marché pour certains biens de consommation.**

2. Il est vrai que les dépenses primaires diminuent en importance dans les comptes des ménages; cela veut dire que la marge de luxe, de confort augmente. C'est là le reflet de la hausse du niveau de vie.

Si l'on stabilisait les salaires alors que les dépenses primaires poursuivraient leur ascension, cela signifierait que l'amélioration du niveau de vie, qui se mesure à la liberté de dépenser une fois payé l'indispensable, serait remise en question.

3. Enfin, les dépenses dans les comptes des ménages sont une moyenne. Plus les salaires sont modestes, plus les dépenses primaires sont importantes.

Si la révision de l'indice prenait en considération des dépenses de luxe, dont l'effet serait stabilisateur, les classes les plus pauvres, celles pour qui les dépenses indispensables ont le plus de poids, seraient préférées.

Il serait heureux que les syndicats découragent d'emblée ces velléités patronales.

La révision de l'indice, c'est la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

# La grande idée du pasteur Biéler

Pendant assez longtemps, nous avons suivi avec réserve les efforts qu'entreprend depuis 1964 le pasteur Biéler pour engager les Eglises à soutenir son plan de financement de l'aide technique au Tiers-Monde. Sa solution : une contribution obligatoire indexée sur le revenu national des Etats industrialisés. 1 % d'abord, puis 3 %.

Plusieurs expériences nous font souhaiter qu'il soit entendu des siens. La charité, si louable qu'elle soit, ne draine que des sommes fort modestes. Les nombreuses associations et œuvres qui s'occupent du Tiers-Monde sont regroupées en Suisse sous l'égide de l'Aide suisse à l'étranger, organisation faitière qui ne parvient pas pourtant à éviter les doubles frais généraux ou le cumul des secrétariats.

En 1964, la collecte de l'Aide suisse a rapporté 1 663 000 francs. Les frais de secrétariat de cette seule association ont absorbé 224 000 francs et les délégations 60 900 francs. Or les chiffres annoncés sont ceux du produit net. Le montant brut des dons, qui permettrait de se faire une idée de l'importance des frais de publicité nécessaires à la préparation de la campagne, n'est jamais publié. Nous estimons les

frais publicitaires, sans grand risque d'erreur, entre 20 et 30 % du montant collecté. Journaux, imprimeurs et agences sont nos premiers sous-développés.

Les sommes ainsi réunies sont insuffisantes. Les organisations privées religieuses et laïques consentent, selon une estimation officielle, 10 à 20 millions à la coopération, y compris les contributions des cantons et des communes. Quant à la part de la Confédération, elle est de 90 millions répartis sur deux ans et demi. Ainsi quelque 50 millions sont consacrés, à fonds perdus, annuellement au Tiers-Monde par la Suisse.

L'économie privée investit 200 millions dans ces pays et consent des prêts sous forme de fournitures à crédit pour un montant équivalent. Admettons que la moitié de ces sommes contribuent au démarrage de l'économie des pays du Tiers-Monde. La part utile de la Suisse pourrait donc être estimée approximativement à 250 millions. Ce n'est que le 1/2 % de notre produit national net. Donc insuffisant.

Enfin, le pasteur Biéler, puissant aux excellentes

sources du rapport Prebisch, démontre dans ses articles que les pays riches exploitent les pays pauvres plus qu'ils ne les aident. Il sait comme tous les économistes que le remède le plus efficace serait une réforme des structures du commerce mondial et l'adoption de mesures propres à stabiliser les marchés des matières premières. Cette vérité ne saurait pourtant être un oreiller de paresse. Dans l'immédiat, il faut faire plus.

Lorsqu'il s'agira de convaincre l'opinion publique de la nécessité d'un effort financier accru, ni la gauche, ni la droite ne seront à l'aise pour introduire cette question dans leur programme tant les risques d'impopularité sont grands. D'où l'utilité de l'intervention d'une Eglise s'efforçant de voir plus loin que la crouille pour le petit nègre.

La souffrance du Tiers-Monde ne peut être guérie par la charité individuelle, mais bien par les secours nationaux et internationaux, de même que le paupérisme du XIX<sup>e</sup> siècle ne fut pas éteint par les dames de charité. Or cette action nous concerne, car notre confort est fait de l'exploitation du Tiers-Monde.